



REPÈRES - juin 2022

Sports en eaux vives : les précautions à prendre face aux risques de maladie

Autres maladies contractées en eau douce

Les personnes pratiquant des activités en eaux douces (canyoning, rafting, pêche, baignade, etc.) peuvent être exposées à diverses maladies transmises par les animaux : [leptospirose](#), [tularémie](#) ou encore bilharzioses.

D'autres maladies peuvent également contaminer les adeptes de la baignade en eaux douces – mais de manière plus exceptionnelle.

Vous trouverez dans cette fiche repère des informations concernant :

- Les ankylostomoses
- Les anguilluloses
- L'hépatite A
- Les salmonelloses
- Les infections à Escherichia Coli.

Autres maladies parasitaires en lien avec la baignade en eaux douces

Les **ankylostomoses** sont dues à des vers qui pénètrent dans le corps humain à travers la peau - même saine - lorsque l'on marche pieds nus ou que l'on s'assoit sur des sols infectés par des animaux, tels que des chats ou des chiens.

Ces parasites vivent dans les zones tropicales et sont endémiques dans les Antilles.

L'infection se manifeste initialement par des démangeaisons et une rougeur au point d'entrée.

Environ 10 jours plus tard, apparaît une irritation pharyngée - voire de la toux. Enfin, 5 à 8 semaines après, les personnes contaminées souffrent de diarrhées et d'une possible anémie.

Les **anguilluloses (ou strongyloïdoses)** sont également dues à des vers traversant la peau à partir de sols contaminés.

Le parasite est surtout répandu en zones tropicales notamment : en Afrique noire, aux Antilles françaises, en Amérique centrale et du sud, en Asie du sud-est. Toutefois, il peut également s'adapter à des milieux tempérés (pays d'Europe centrale).

Comme pour les ankylostomoses, les symptômes pour les anguilluloses se manifestent initialement par une rougeur et des démangeaisons au point d'entrée. Elles sont suivies de signes respiratoires (toux, essoufflement) 4 à 6 jours plus tard. 2 à 3 semaines après la contamination, des signes digestifs apparaissent (douleurs abdominales, alternance selles molles-constipation) combinés à de la fatigue et une perte d'appétit.

Autres maladies généralement d'origine alimentaire occasionnellement contractées par baignades en eaux douces

Certaines maladies dues à l'ingestion de certains microbes lors de l'alimentation peuvent **très exceptionnellement** apparaître après avoir avalé de l'eau lors de baignades ou activités en eaux non traitées.

Elles sont généralement responsables de symptômes digestifs :

- **L'hépatite A** : ce virus est le plus souvent absorbé par l'alimentation ou l'ingestion d'eau de boisson contaminée. Cette maladie est extrêmement fréquente dans les pays où le virus est couramment présent dans l'eau ingérée - rarement lors de baignade.



Hépatite A :
la vaccination est fortement recommandée avant un voyage dans un pays où elle est répandue.



À RETENIR

En cas d'apparition d'un ou plusieurs de ces symptômes entre 2 semaines à 2 mois après une possible exposition, consultez rapidement un médecin.

Les signes cliniques sont plus importants chez les adultes que chez les enfants : vomissements / douleurs abdominales / fièvre et ictère (jaunisse) apparaissant 2 à 6 semaines après la contamination.

La vaccination est recommandée avant un voyage dans un pays où cette maladie est très fréquente.

• **Les salmonelloses** : la contamination se produit le plus souvent après consommation d'aliments porteurs tels que les produits laitiers, les œufs, et les viandes insuffisamment cuites.

L'ingestion d'eau contaminée lors d'une baignade peut aussi être responsable de salmonelloses mais de manière beaucoup plus exceptionnelle.

Les symptômes surviennent 1 à 3 jours après la contamination : fièvre, vomissements, douleurs abdominales et diarrhées sanglantes.

• **Les infections à Escherichia Coli** : certaines sont porteuses de toxines pouvant donner des complications rénales et/ou neurologiques, en particulier chez les jeunes enfants.

Si la contamination se fait essentiellement par consommation d'aliments (viande bovine ou végétaux) consommés crus ou peu cuits, des cas ont déjà été identifiés suite à l'ingestion d'eau de baignade, y compris en France métropolitaine.

Les premiers symptômes sont de la fièvre et des diarrhées survenant 2 à 10 jours après la contamination.

En cas d'apparition d'un ou plusieurs de ces symptômes après une possible exposition, consultez rapidement un médecin. Lors de sa consultation, il est susceptible de vous prescrire des analyses de sang ou de selles qui peuvent permettre d'identifier le germe responsable.

Un traitement par antibiotique n'est pas systématique mais parfois nécessaire.

Pour en savoir +

Pour plus d'informations sur les maladies liées à la pratique de sport en eaux douces, consultez [le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Pour plus d'informations sur ces maladies, vous pouvez consulter le site de Santé publique France :

- [L'hépatite A](#)
- [Les salmonelloses](#)
- [Les infections à Escherichia Coli](#)

Et [le site de l'Organisation mondiale de la santé](#).